

POLITIQUES PUBLIQUES, DÉMOCRATIE ET INTERVENTION CITOYENNE

**DROIT DE S'EXPRIMER LIBREMENT ET DE MANIFESTER. NOUS
DEMANDONS L'ARRÊT DE LA RÉPRESSION CONTRE LES
MILITANTS ASSOCIATIFS : PROCÉDURES BÂILLONS, ET LOIS
LIBERTICIDES PORTANT SUR LE SECRET DES AFFAIRES**

Argumentaire

Un processus de restrictions des libertés collectives et associatives est à l'œuvre et tend à s'accélérer, restrictions protéiformes de plus en plus prégnantes dans les relations que les associations nouent non seulement avec l'État mais aussi avec les Collectivités Territoriales ou les entreprises (on peut penser à ce sujet aux « procès-baillons » notamment). Celle-ci consiste simplement, dans un premier temps, à

« Créer un groupe de travail associations – pouvoirs publics sur les libertés associatives, afin d'examiner les risques pouvant peser sur celles-ci et les conditions nécessaires pour qu'elles soient préservées ». Nous demandons, à minima, la mise en application de la 14ème des 59 mesures du rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement ».



PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS CITOYENNES

**LIRE ET SIGNER L'APPEL A MOBILISATION
ET SUIVRE LA CAMPAGNE NATIONALE D'ACTION SUR
WWW.ASSOCIATIONS-CITOYENNES.ORG**